



Du 18 au 25 septembre 2005

Tour de Bretagne à la Voile avec Ouest-France

AVIS DE COURSE

Organisation :

Ligue Bretagne de Voile
1 rue de Kerbriant - 29200 Brest
Tel : 02 98 02 49 67 - Fax : 02 98 02 83 40
info@voile-bretagne.com

<http://www.voile-bretagne.com/> et <http://www.tourdebretagnealavoile.com/>

1 Lieu : Tour de Bretagne

Villes étapes et dates :

Dimanche 18 septembre : St Malo à St Quay Portrieux
Lundi 19 septembre : St Quay Portrieux à Perros Guirec
Mardi 20 septembre et mercredi 21 : Perros Guirec à Camaret
Jeudi 22 septembre : Camaret parcours « banane »
Vendredi 23 septembre : Camaret à Port la Forêt
Samedi 24 septembre : Port la Forêt à Lorient

Autorités organisatrices :

- § FFVoile
- § Ligue Bretagne de Voile

2 Règles appliquées :

- § La régate sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Courses à la Voile (dernière page de couverture des RCV).
- § Le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.
- § L'Arrêté du 30 septembre 2004 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.

3. Bateaux admis :

- § Sont admis les Figaro Bénéteau II répondant au règlement de monotype de la Classe Figaro Bénéteau en vigueur.
- § Ils devront être munis d'un certificat de jauge 2005.
- § Le Tour de Bretagne à la Voile se court en double.
- § Les bateaux et un représentant de l'équipage engagé devront se tenir à la disposition des organisateurs dès le jeudi 15 septembre à 15 heures à Saint Malo, port des Sablons.

4. Session de jauge :

Une session de jauge pourra avoir lieu avant le départ.

5. Stationnement :

- § Pendant la course, le stationnement sera gratuit dans les ports d'accueil.
- § Le stationnement à Saint-Malo sera gratuit à partir du jeudi 15 septembre 2005.
- § Le stationnement à Lorient sera gratuit jusqu'au dimanche 2 octobre 2005.
- § Les bateaux arrivant par transport routier à Saint-Malo devront le signaler avant au comité d'organisation.
- § La présence du skipper ou d'un représentant est obligatoire pendant les manutentions.

6. Conditions d'inscription :

- § Date limite d'arrivée des bateaux à Saint Malo le vendredi 16 septembre 2005 à 15 heures.
- § Les Instructions de Course seront délivrées lors de l'inscription les 16 et 17 septembre 2005.
- § Prix d'inscription : 450 Euros par bateau.
- § Le formulaire d'inscription ci-joint doit être réexpédié avant le 1^{er} juillet 2005 à l'adresse suivante :

Ligue Bretagne de Voile
1 rue de Kerbriant - 29200 Brest

- § Un désistement sera remboursé moins 20%, pour frais de dossier jusqu'au 31 mai 2005.
- § Un désistement parvenant après le 30 mai 2005 ne sera pas remboursé.

7. Classement :

- § Système de points à minima.
- § Toutes les manches ont coefficient 1.
- § Aucune manche ne pourra être retirée.
- § Le classement général de l'épreuve sera obtenu en effectuant le total des points de chaque manche.
- § Le départage des ex æquo, pour le classement général, se fera selon l'annexe A 8 des R.C.V.
- § L'équipage ayant totalisé le plus petit total de point sera déclaré vainqueur du Tour de Bretagne à la Voile.
- § Les pénalités seront appliquées suivant les Instructions de Course et les règles de la classe Figaro Bénéteau 2005.

8. Catégorie de la manifestation :

- § L'épreuve le Tour de Bretagne à la Voile est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du Règlement ISAF, Code de publicité et de catégorie B des règles de la classe Figaro Bénéteau.
- § L'organisateur respecte le cahier des charges des organisateurs de la classe Figaro Bénéteau.

9. Dotations :

30500 Euros répartis sur les 9 premiers du classement général de l'épreuve selon le barème défini par le règlement du circuit solitaire édité par la classe Figaro Bénéteau.

Tour de Bretagne à la Voile avec Ouest-France

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner à la Ligue Bretagne de Voile)

Skipper : Nom, prénom :

Adresse, cp, ville :

.....

Tel : Mobile : Fax :

E-Mail :

N° de licence FFVoile 2005 : • • • • • • • •

Co skipper : Nom, prénom :

Adresse, cp, ville :

.....

Tel : Mobile : Fax :

E-Mail :

N° de licence FFVoile 2005 : • • • • • • • •

Nom du Bateau (acte de Francisation) :

Nom du Bateau pour la course :

N° de Voile :

Couleur de Coque :

Contacts relations presse :

.....

J'accepte d'être soumis au règlement du Tour de Bretagne à la Voile.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature :

Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez joindre à ce bulletin :

§ Une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité.

§ Le chèque d'inscription de 450 Euros libellé à l'ordre de Ligue Bretagne de Voile.